

EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord.

FAIT en double exemplaire à Bucarest, ce 19<sup>ième</sup> jour de mai 1981, en anglais, français et roumain, chaque version faisant également foi.

ED LUMLEY

*Pour le gouvernement du Canada*

ALEXANDRU MARGARITESCU

*Pour le gouvernement de la République Socialiste de Roumanie*